



# JOURNAL DES DEBATS

1

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

---

No 1 – 2021

## Séance constitutive de la législature 2021-2025

du mercredi 16 décembre 2020

Présidence : Michel Périat (PLR), aîné des députés,  
puis Katia Lehmann (PS), présidente du Par-  
lement

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire général du  
Parlement

### Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés
2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants
3. Validation de l'élection des députés et des suppléants
4. Appel nominal des députés et des suppléants
5. Promesse solennelle de l'aîné des députés
6. Promesse solennelle des députés et des suppléants
7. Discours inaugural de la plus jeune députée
8. Election de la présidente du Parlement
9. Promesse solennelle des membres du Gouvernement

*(La séance est ouverte à 18.00 heures.)*

---

### 1. Ouverture de la séance par l'aîné des députés

**M. Michel Périat** (PLR) : Monsieur le Président du Par-  
lement sortant, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mes-  
dames et Messieurs les Députés et Suppléants, Madame la  
Présidente du Tribunal cantonal, Monsieur le Procureur gé-  
néral, Madame la Présidente du Tribunal de première ins-  
tance, Messieurs les Maires, Madame la Chancelière d'Etat,  
Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs les  
représentants de la presse, Mesdames et Messieurs, chers  
concitoyennes et concitoyens qui nous suivez en direct, j'ex-  
cuse tout d'abord Monsieur le ministre Gerber qui nous suit  
en vidéoconférence et qui prêtera serment par vidéo.

Bienvenue à tous et c'est un grand plaisir de vous voir

ici.

Permettez-moi, pour débiter, d'avoir une pensée émue  
pour toutes les personnes qui souffrent, qui ont souffert de  
cette pandémie, soit par la maladie, soit par la perte d'un  
être cher. Je pense aussi à tous ceux qui ont perdu leur tra-  
vail ou qui ont dû interrompre leur activité et, bien sûr, au  
personnel de santé qui œuvre sans relâche et que nous re-  
mercions particulièrement. Que toutes et tous sachent que  
nos pensées les plus profondes les accompagnent.

Nous sommes, Mesdames et Messieurs, devant un mur.  
C'est un mur tant sanitaire que social et économique. Dans  
cette situation de COVID un peu lourde avec tous les gens  
masqués, j'ai décidé de commencer par quelque chose d'in-  
habituel, c'est de vous réciter un poème. Vous verrez que  
les paroles de ce poème, si vous écoutez bien, sont en rap-  
port avec ce que nous allons vivre et ce que nous vivons  
maintenant :

Il était un grand mur blanc - nu, nu, nu,  
Contre le mur une échelle - haute, haute, haute,  
Et, par terre, un hareng saur - sec, sec, sec.

Il vient, tenant dans ses mains - sales, sales, sales,  
Un marteau lourd, un grand clou - pointu, pointu, pointu,  
Un peloton de ficelle - gros, gros, gros.

Alors il monte à l'échelle - haute, haute, haute,  
Et plante le clou pointu - toc, toc, toc,  
Tout en haut du grand mur blanc - nu, nu, nu.

Il laisse aller le marteau - qui tombe, qui tombe, qui  
tombe,  
Attache au clou la ficelle - longue, longue, longue,  
Et, au bout, le hareng saur - sec, sec, sec.

Il redescend de l'échelle - haute, haute, haute,  
L'emporte avec le marteau - lourd, lourd, lourd,  
Et puis, il s'en va ailleurs - loin, loin, loin.

Et, depuis, le hareng saur - sec, sec, sec,  
Au bout de cette ficelle - longue, longue, longue,  
Très lentement se balance - toujours, toujours, toujours.

J'ai composé cette histoire - simple, simple, simple,

Pour mettre en fureur les gens - graves, graves, graves,

Et amuser les enfants - petits, petits, petits.

Vous l'avez peut-être reconnu, il s'agit du poème « Le hareng saur » de Charles Cros qui nous met face à ce mur que nous avons malheureusement. Mur que nous devons, je l'espère, franchir et peut-être réussir à passer au-dessus, voire même, comme le disait quelqu'un d'autre, en l'enfonçant !

C'est une allocution un peu particulière que je vais vous faire puisque c'est un petit peu le Jura que j'ai vécu – je dirais « Mon Jura » – et savoir pourquoi on ne revient pas parfois au Jura ou, parfois, quand on est revenu, on le quitte. Il y a deux semaines, le plus jeune de nos conseillers municipaux nous annonçait qu'il quittait le Jura, appelé par les sirènes de l'arc lémanique. Je vais donc essayer, en quelques mots, de voir, en quelques étapes, ce qu'il faut faire pour que nos gens reviennent ou restent dans le Jura.

La première étape, évidemment, est d'y naître, d'avoir une famille jurassienne. Je l'ai tant du côté maternel que paternel. Pour vous donner la situation, je suis né à Delémont il y a très très longtemps, deux mois et cinq jours avant le débarquement de Normandie. Cela vous permettra de calculer mon âge ! Cela a fait dire à un politicien que j'ai croisé lors d'une réunion à Porrentruy : « Vous, en tout cas, vous êtes trop vieux et je ne voterai pas pour vous » ! Cela me fait penser à la phrase de Bertrand Kieffer, que vous connaissez peut-être, qui est un éthicien, un médecin, quelqu'un que vous avez toutes les semaines à la télévision ou à la radio, et que j'avais invité pour un colloque sur les séniors pour évoquer ce qu'on peut faire de ces séniors : est-ce que les séniors sont indispensables ou pas dans une société comme la nôtre ? Il avait terminé sa présentation par : « Les séniors, c'est l'avenir des jeunes ».

La deuxième étape qu'il faut réussir à franchir en dehors de la naissance, c'est l'enseignement. L'enseignement par des maîtres qui sont motivés à vous faire aimer votre pays, à vous le faire connaître. Je donnerai deux exemples de professeurs que j'ai eus.

Un était professeur à la Sorbonne, a déménagé, est venu à Porrentruy et enseignait le français et la philosophie à la Canto, autrement dit au Lycée cantonal. Il ne nous a pas appris un français traditionnel mais il nous a fait connaître les poètes et les écrivains.

Le deuxième, vous connaissez probablement tous son nom, s'appelle Victor Erard. Victor Erard était un professeur d'histoire. Il connaissait l'histoire du Jura comme personne mais, en plus, il nous amusait beaucoup par les anecdotes qu'il nous racontait, tant celles concernant les princes-évêques et la princesse Christine ou alors la décapitation de Pierre Péquignat sur la place à Porrentruy. Une petite anecdote pour illustrer comment était M. Erard : ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que l'église des Jésuites était la halle de gymnastique de l'Ecole cantonale et que, sur les murs de cette église, étaient des trépan, des tas de choses comme ça, au plafond des fils qui tenaient les anneaux et les trapèzes. Mais, au-dessus du faux plafond, ne se trouvait ni plus ni moins que la bibliothèque des princes-évêques et des Jésuites. Une bibliothèque avec des livres incroyables que beaucoup d'entre vous n'ont jamais vus parce qu'ils sont cachés... mais c'est un scandale ! On devrait pouvoir les voir. Ils devraient être montrés.

Un jour qu'il nous faisait visiter ce grenier plein de livres, il sortit un très vieux livre qui avait des centaines d'années et, le posant sur une table, nous dit : « Mes p'tits amis (parce

qu'il nous appelait ainsi), touchez, c'est votre Histoire, c'est votre pays ». Cela, Mesdames et Messieurs, quand vous manipulez la cervelle des jeunes, je vous assure qu'on ne peut pas l'oublier.

Après, malheureusement ou heureusement, il faut quitter le canton et il faut essayer d'aller voir ailleurs le maximum de choses pour pouvoir ramener au Jura les choses essentielles que vous avez vécues dans la profession que vous avez choisie. Pour moi, ça a été Genève et un diplôme, puis Genève pour ma formation post graduée et Londres. Et deux expériences qui sont importantes et, quand on a pu les vivre, je pense qu'on ne les oublie pas : plusieurs mois de stage en Espagne en 1969. Pour vous situer, 1969, c'était quand les Américains sont montés sur la Lune. En 1969, l'Espagne était une dictature et il y avait la peine de mort. De vivre dans ce climat, où j'ai vu des jeunes Anglais et Allemands se faire expulser manu militari deux heures après être arrivés en Espagne parce qu'ils avaient fait du tapage nocturne, je peux vous dire que ça vous marque ! Mais ce qui marque encore plus, c'est la pesanteur que ressentent les gens quand ils sont sous une dictature. Cela me faisait un peu penser, bien sûr, à ce que certains ont vécu dans le Jura sous l'empire bernois, avec cette espèce de pesanteur et de sensation qu'on n'est pas libre. Mais, là, quand vous pouviez discuter avec les gens après quelques semaines et qu'ils vous connaissaient, c'était quand même assez marquant : vous aviez ceux qui s'accoutumaient de la dictature et ceux qui ne s'y accoutumaient pas. Enfin, c'était assez marquant.

Une autre expérience qui est très importante, c'est d'essayer, quelles que soient les professions, d'aller voir ce qui se passe dans les pays émergents. Pour moi, ça a été une aventure incroyable puisque j'ai eu la chance de faire une mission médicale en Erythrée à l'époque de la guerre entre l'Erythrée et l'Ethiopie. Quand vous travaillez dans un hôpital où il n'y a rien, que vous avez un appareil de radiologie qui marche tout juste, que vous n'avez pas de médicaments, que vous voyez des centaines d'enfants qui ont des cardiopathies acquises pour lesquelles vous n'avez pas de médicaments, je vous assure que, lorsque vous rentrez ici, vous vous dites : « Ah, c'est quand même un petit peu plus facile chez nous » ! Donc, c'est une expérience importante.

Si je pouvais donner un conseil à des jeunes, c'est d'avoir trois expériences importantes et, quand ils reviennent dans le Jura, je vous assure qu'on s'y trouve tellement bien qu'ils ont envie d'y rester et pas de repartir.

La quatrième étape, c'est le retour au pays et c'est en 1979; ça doit dire une date à beaucoup d'entre vous et, je l'espère, à tout le monde mais j'en suis sûr. Une chose remarquable, c'est comment l'on est accueilli quand on revient dans le pays. Pour moi, ça a été deux choses remarquables. Il faut juste savoir que, quand je suis rentré, je suis allé faire mes civilités à l'hôpital de Delémont et, à l'hôpital de Delémont, le médecin-chef n'avait pas le temps de me recevoir. Au contraire, à Porrentruy, j'ai été accueilli par le Dr Bernard qui, lui, m'a ouvert l'hôpital, m'a offert une place, etc. J'ai pu constituer, avec les années, un petit centre de cardiologie.

Mesdames et Messieurs, il a fallu plus de trente ans pour que la guerre qui existait entre les deux hôpitaux réussisse à trouver une solution ! C'est long trente ans mais, pendant trente ans, il y a eu la guerre. Et cette guerre, je l'ai vécue puisqu'elle commençait déjà au moment où je suis arrivé et on la sentait déjà avant, quand j'avais fait quelques stages.

Grâce à maintenant un hôpital qui est tout à fait adéquat

pour la région, à des services qui sont maintenant répartis de manière adéquate entre les différentes régions, avec une conception d'une direction qui est bonne, avec un conseil d'administration qui a une stratégie et avec un ministre qui a fait qu'il y ait une bonne entente entre l'hôpital et finalement le payeur, qui est nous. C'était très important. Parce que c'est devenu tellement compliqué qu'il n'y a pas toujours une entente entre le politique et le médical.

Ce qui m'a permis aussi de bien connaître comment cela se passait dans le canton, c'est que, de par ma formation hors médical, qui est une formation en économie de la santé, j'ai été nommé président du Conseil de la santé et j'ai pu suivre toute l'évolution de ces systèmes de santé. Mesdames et Messieurs, cinq personnes ont fait toute l'administration, tous les règlements, tout ce qui peut se faire quand on crée un hôpital parce qu'il fallait tout créer. Comme le disait Francis Huguelet, qui était le chef du Service de la santé à l'époque, je suis arrivé dans trois bureaux vides et il a fallu tout créer. Cela veut dire les rapports avec les assurances, avec tout finalement. Et cela à cinq personnes qui ont tout fait. Ce n'est pas mal !

Ensuite, il faut consolider ce que vous avez fait sur le plan médical pour que vous ayez quand même une certaine audience internationale ou une audience tout court. Faire venir des gens pour que vous ne vous sentiez pas seul mais aussi qu'on voit que vous faites quelque chose et qu'il y ait quelque chose d'important.

Je vais bientôt en terminer mais juste une petite histoire puisque nous avons fait une étude, à l'hôpital de Porrentruy, qui n'avait jamais été faite dans le monde, qui avait été présentée à la Société européenne de cardiologie et qui a fait le tour de tous les médias étrangers (« Der Spiegel » est venu, la télévision allemande est venue). On a parlé de cette étude – c'était très drôle – aussi bien dans « Paris Match » que dans le « New York Times » où vous aviez que des cardiologues de l'hôpital de Porrentruy et de l'hôpital de Genève ont réalisé une étude. Je ne vous dis pas laquelle.

Mais sachez seulement qu'on peut faire quelque chose, qu'on doit faire quelque chose et qu'on peut faire rayonner notre pays. Et, ça, c'est très important !

Puis, ce fut le choc. Nommé conseiller communal suite à la démission in toto du conseil communal du petit village que j'habite, j'ai, suite à un téléphone, accepté de prendre ce poste. Je ne sais pas si j'ai bien fait mais si je suis ici aujourd'hui, c'est pour ça. Les gens qui travaillent actuellement, les conseillers communaux, voire maires des communes, seront d'accord avec moi : c'est horriblement difficile. La perspective n'est pas gaie pour un village comme le nôtre. Nous sommes entourés de règlements compliqués, de contrôles d'une administration qui est parfois tentaculaire, avec parfois un manque de flexibilité évident et même, heureusement, pas toujours de la gentillesse.

Cette constatation, comme je vous l'ai dit, a motivé ma candidature au Parlement et c'est la raison pour laquelle je suis ici. Toujours plein d'illusions, j'espère pouvoir être de quelque influence. Je m'aperçois que la politique, depuis ces jours, est un métier loin d'être facile et à grande responsabilité.

Donc, en résumé, naissance, éducation, formation, connaissance du monde, enthousiasme dans son métier sont les piliers que nous devons absolument influencer chez les jeunes qui nous quittent.

Enfin et pour terminer, je vous dirai quelques phrases du

discours d'un grand président élu en novembre 1960 qui, dans son discours d'investiture du 20 janvier 1961, a prononcé les paroles suivantes, qui ne s'adressaient non pas à une petite communauté mais à d'autres pays, mais je pense que ça peut parfaitement s'adapter à nous-mêmes :

« Alors essayons encore. Rappelons-nous qu'une attitude civilisée n'est pas un signe de faiblesse. Il faut toujours faire preuve de sincérité. Ne négocions pas sous l'empire de la peur mais n'ayons jamais peur de négocier.

Que chaque groupe mette en relief les problèmes qui nous unissent au lieu d'aggraver les problèmes qui nous divisent. Que chaque groupe fasse des propositions sérieuses et précises pour assurer l'avenir.

Que chaque groupe tâche d'évoquer les merveilles de la science au lieu d'évoquer les craintes qu'elle suscite ».

Peut-être avez-vous reconnu le président. Il s'agissait de John Fitzgerald Kennedy. Ce message, vous l'entendez, est très fort. Je souhaite de tout cœur que, malgré nos divergences, nos sensibilités différentes, dans les temps difficiles que nous vivons, nous trouvions un consensus à tirer tous à la même corde, évidemment dans le même sens. C'est notre seule chance de succès.

Vive le Jura ! Que notre avenir soit prospère ! Merci de votre attention. (*Applaudissements.*)

## 2. Rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants

**Le président :** Je dois maintenant lire le rapport du Gouvernement sur l'élection des députés et des suppléants, document que vous devrez valider.

Conformément à la loi sur les droits politiques, le corps électoral de la République et Canton du Jura a élu le Parlement pour la onzième législature, couvrant les années 2021 à 2025, au cours du scrutin qui s'est déroulé le 18 octobre 2020. La Chancellerie d'Etat a assuré, avec la collaboration des communes, l'ensemble des opérations électorales.

L'élection des 60 députés et des 32 suppléants a fait l'objet d'un arrêté de la Chancellerie d'Etat, paru dans le Journal officiel no 39 du jeudi 29 octobre 2020. Cet arrêté fait mention, à son article 2, des voies de droit contre l'élection du Parlement. Ces voies n'ont pas été utilisées.

Parmi les élus, dix-sept députés et députées ou suppléants et suppléantes sont employés de l'Etat : M. Stéphane Brody (liste no 1 du district de Delémont (Parti libéral radical, PLRJ)), enseignant, M. Raphaël Ciochi (liste no 2 du district de Delémont (Parti socialiste jurassien, PSJ)), enseignant et directeur adjoint de la division commerciale du CEJEF, M. Fabrice Macquat (liste no 2 du district de Delémont (PSJ)), enseignant, M. Vincent Eschmann (liste no 3 du district de Delémont (Parti démocrate-chrétien du Jura, PDC)), enseignant et conseiller pédagogique secondaire au Service de l'enseignement, M. Olivier Goffinet (liste no 3 du district de Delémont (PDC)), enseignant, M. Samuel Rohrbach (liste no 3 du district de Delémont (PDC)), enseignant, M. Christophe Schaffter (liste no 4 du district de Delémont (CS-POP et Gauche en mouvement, CS-POP)), enseignant, M. Lionel Montavon (liste no 6 du district de Delémont (Union démocratique du centre, UDC)), sergent-chef à la Police cantonale, Mme Magali Rohner (liste no 7 du district de Delémont (Vert-e-s et Jeunes Vert-e-s jurassien-ne-s, Verts)), enseignante, Mme Céline Robert-Charrue Linder

(liste no 7 du district de Delémont (Verts)), archéologue cantonale adjointe, M. Roberto Segalla (liste no 7 du district de Delémont (Verts)), enseignant, M. Raphaël Breuleux (liste no 7 du district de Delémont (Verts)), enseignant, M. Ivan Godat (liste no 6 du district des Franches-Montagnes (Verts)), enseignant, Mme Jelica Aubry-Janketic (liste no 2 du district de Porrentruy (PSJ)), secrétaire à la Police cantonale, Mme Lisa Raval (liste no 2 du district de Porrentruy (PSJ)), collaboratrice scientifique au Service de la population, Mme Hildegard Lièvre Corbat (liste no 2 du district de Porrentruy (PSJ)), enseignante, M. Ismaël Vuillaume (liste no 7 du district de Porrentruy (Parti vert'libéral, PVL)), sergent-chef à la Police cantonale.

Aucune de ces personnes élues n'occupe une fonction incompatible avec le mandat de député au sens de l'article 6 de la loi d'incompatibilité (RJSU 171.31). Par ailleurs, conformément à l'article 52 de la loi sur le personnel de l'Etat (RSJU 173.11) et à l'article 110 de l'ordonnance sur le personnel de l'Etat (RSJU 173.111), le Gouvernement n'a pas constaté d'incompatibilité entre leur charge de député et leur engagement à l'Etat.

### 3. Validation de l'élection des députés et des suppléants

**Le président :** Je demande à l'assistance si quelqu'un souhaite s'exprimer. Si ce n'est pas le cas, il faut que nous fassions valider ce texte. Pour valider, il s'agira donc de voter à main levée.

*Au vote, à l'unanimité, le Parlement valide l'élection des députés et des suppléants élus le 18 octobre 2020.*

### 4. Appel nominal des députés et des suppléants

**Le président :** Nous allons maintenant procéder à l'appel nominal des députés et des suppléants et c'est le Secrétaire général qui va procéder à cet appel. A l'énoncé de votre nom, vous devrez répondre, très fort pour qu'on vous entende, « présent » / « présente ».

*(Il est procédé à l'appel nominal des 60 députés et 32 suppléants présents.)*

#### Députés :

Jelica Aubry-Janketic (PS), Stéphane Babey (PDC), Philippe Bassin (VERTS), Géraldine Beuchât (PCSI), Alain Beuret (PVL), Boris Beuret (PDC), Serge Beuret (PDC), Amélie Brahier (PDC), Mathieu Cerf (PDC), Patrick Cerf (PS), Florence Chaignat (PS), Patrick Chapuis (PCSI), Raphaël Ciochi (PS), Pierre-André Comte (PS), Gauthier Corbat (PDC), Loïc Dobler (PS), Vincent Eschmann (PDC), Brigitte Favre (UDC), Anne Froidevaux (PDC), Gaëlle Frossard (PS), Ernest Gerber (PLR), Yves Gigon (UDC), Nicolas Girard (PS), Ivan Godat (VERTS), Pauline Godat (VERTS), Olivier Goffinet (PDC), Quentin Haas (PCSI), Leïla Hanini (PS), Vincent Hennin (PCSI), André Henzelin (PLR), Alain Koller (UDC), Baptiste Laville (VERTS), Katia Lehmann (PS), Fabrice Macquat (PS), Nicolas Maître (PS), Rémy Meury (CS-POP), Marcel Meyer (PDC), François Monin (PDC), Lionel Montavon (UDC), Emilie Moreau (PVL), Pierre Parietti (PLR), Michel Périat (PLR), Céline Robert-Charrie Linder (VERTS), Magali Rohner (VERTS), Philippe Rottet

(UDC), Yann Rufer (PLR), Edgar Sauser (PLR), Romain Schaer (UDC), Christophe Schaffter (CS-POP), Claude Schlüchter (PS), Blaise Schüll (PCSI), Alain Schweingruber (PLR), Didier Spies (UDC), Bernard Studer (PDC), Josiane Sudan (PDC), Stéphane Theurillat (PDC), Bernard Varin (PDC), Gabriel Voirol (PLR), Audrey Voutat (VERTS) et Vincent Wermeille (PCSI).

#### Suppléants :

Jacques-André Aubry (PDC), Christelle Baconat (VERTS), Florence Boesch (PDC), Raphaël Breuleux (VERTS), Stéphane Brosy (PLR), Gérard Brunner (PLR), Joël Burkhalter (PS), Anne-Lise Chapatte (PDC), Pierre Chételat (PLR), Pauline Christ Hostettler (PS), Irène Donzé (PLR), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Claude Gerber (UDC), Sarah Gerster (PS), Sophie Guenot (PCSI), Raoul Jaeggi (PVL), Hildegard Lièvre Corbat (PS), Lionel Maître (PDC), Suzanne Maître-Schindelholz (PCSI), Irmin Rais (UDC), Lisa Raval (PS), Samuel Rohrbach (PDC), Thomas Schaffter (PCSI), Jude Schindelholz (PS), Tania Schindelholz (CS-POP), Hanno Schmid (VERTS), Roberto Segalla (VERTS), Francine Stettler (UDC), Laurence Studer (UDC), Magali Voillat (PDC), Ismaël Vuillaume (PVL) et Thomas Vuillaume (PLR).

**Le président :** Je constate que le Parlement nouvellement élu est réuni valablement en présence de tous les députés et de tous les suppléants. A l'issue de cet appel, nous avons droit à un petit air de musique.

### 5. Promesse solennelle de l'aîné des députés

**Le président :** Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Suppléants, nous allons maintenant procéder à la promesse solennelle. Je vous demande, s'il vous plaît, de vous lever.

**Le Secrétaire général du Parlement :** Je vais d'abord demander au président de séance de faire la promesse solennelle : « Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ». Monsieur Périat ?

**M. Michel Périat (PLR) :** Je le promets.

### 6. Promesse solennelle des députés et des suppléants

**Le président :** Je vais maintenant vous lire la promesse que j'ai faite et pour laquelle vous devrez vous prononcer : « Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ». A l'appel de votre nom, debout, vous devrez répondre « Je le promets ».

*(Le président recueille la promesse solennelle des députés et des suppléants présents appelés par le Secrétaire général du Parlement.)*

Les députés suivants font la promesse solennelle : Jelica Aubry-Janketic (PS), Stéphane Babey (PDC), Philippe Bassin (VERTS), Géraldine Beuchât (PCSI), Alain Beuret (PVL),

Boris Beuret (PDC), Serge Beuret (PDC), Amélie Brahier (PDC), Mathieu Cerf (PDC), Patrick Cerf (PS), Florence Chaignat (PS), Patrick Chapuis (PCSI), Raphaël Ciocchi (PS), Pierre-André Comte (PS), Gauthier Corbat (PDC), Loïc Dobler (PS), Vincent Eschmann (PDC), Brigitte Favre (UDC), Anne Froidevaux (PDC), Gaëlle Frossard (PS), Ernest Gerber (PLR), Yves Gigon (UDC), Nicolas Girard (PS), Ivan Godat (VERTS), Pauline Godat (VERTS), Olivier Goffinet (PDC), Quentin Haas (PCSI), Leïla Hanini (PS), Vincent Hennin (PCSI), André Henzelin (PLR), Alain Koller (UDC), Baptiste Laville (VERTS), Katia Lehmann (PS), Fabrice Macquat (PS), Nicolas Maître (PS), Rémy Meury (CS-POP), Marcel Meyer (PDC), François Monin (PDC), Lionel Montavon (UDC), Emilie Moreau (PVL), Pierre Parietti (PLR), Michel Périat (PLR), Céline Robert-Charrue Linder (VERTS), Magali Rohner (VERTS), Philippe Rottet (UDC), Yann Rufet (PLR), Edgar Sauser (PLR), Romain Schaer (UDC), Christophe Schaffter (CS-POP), Claude Schlüchter (PS), Blaise Schüll (PCSI), Alain Schweingruber (PLR), Didier Spies (UDC), Bernard Studer (PDC), Josiane Sudan (PDC), Stéphane Theurillat (PDC), Bernard Varin (PDC), Gabriel Voirol (PLR), Audrey Voutat (VERTS) et Vincent Wermeille (PCSI).

Les suppléants suivants font la promesse solennelle : Jacques-André Aubry (PDC), Christelle Baconat (VERTS), Florence Boesch (PDC), Raphaël Breuleux (VERTS), Stéphane Broisy (PLR), Gérard Brunner (PLR), Joël Burkhalter (PS), Anne-Lise Chapatte (PDC), Pierre Chételat (PLR), Pauline Christ Hostettler (PS), Irène Donzé (PLR), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Claude Gerber (UDC), Sarah Gerscher (PS), Sophie Guenot (PCSI), Raoul Jaeggi (PVL), Hildegarde Lièvre Corbat (PS), Lionel Maitre (PDC), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Irmin Rais (UDC), Lisa Raval (PS), Samuel Rohrbach (PDC), Thomas Schaffter (PCSI), Jude Schindelholz (PS), Tania Schindelholz (CS-POP), Hanno Schmid (VERTS), Roberto Segalla (VERTS), Francine Stettler (UDC), Laurence Studer (UDC), Magali Voillat (PDC), Ismaël Vuillaume (PVL) et Thomas Vuillaume (PLR).

**Le président :** Mesdames et Messieurs, vous pouvez prendre place.

## 7. Discours inaugural de la plus jeune députée

**Le président :** Je donne maintenant la parole à la plus jeune députée pour le discours inaugural. Madame Leïla Hanini, si vous voulez bien prendre place.

**Mme Leïla Hanini (PS) :** Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions, chères Jurassiennes, chers Jurassiens, le 18 octobre dernier, le peuple jurassien a choisi ses autorités et porté sa confiance à ses messagères et ses messagers. Celles et ceux qui auront l'honneur et le devoir de l'écouter, de le représenter et de porter sa voix dans la sphère politique. Si le peuple a fait de nous des élus, c'est la législature qui fera de nous des députés. Une législature empreinte de défis qu'il s'agira de relever... et quels défis !

La vie est ainsi faite qu'elle ne nous a pas épargnés depuis le début de cette année. La crise sanitaire liée au coronavirus a été un défi quotidien pour les Jurassiennes et les Jurassiens mais également pour les populations du monde entier, souvent plus vulnérables que nous encore. Notre vie a été bouleversée. A tel point que certains moments d'un passé pas si lointain sont devenus presque inimaginables

aujourd'hui. Nous pouvons heureusement toujours compter sur notre mémoire; elle saura assurément nous faire voyager, au temps d'avant. Au temps de la vague jaune et noire, célébrant la victoire du HCA à la Vaudoise Arena. Au temps de la foule se pressant à Saignelégier pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de notre canton. Au temps où, lors de la Fête du peuple, nous entonnions « La Rauracienne » en nous donnant la main. Au temps des concerts, des spectacles et des festivals. Au temps où nous pouvions rendre visite à nos proches, dans un EMS ou à l'hôpital, ou encore à l'époque où une simple étreinte avec un proche n'était pas du registre de l'impossible.

Ce voyage dans le passé met du baume au cœur. Il nous rappelle aussi à quel point cette vie d'avant nous manque et à juste titre. Cette vie ordinaire, qui était pourtant réelle il y a peu, paraît aujourd'hui si lointaine. A présent, le virus a pris une place dans chacun des jours de notre vie. Mais si le mot COVID peut saturer, voire excéder, ce sont pourtant bien les maux qu'il nous a laissés que nous nous efforcerons de guérir. La mission des autorités sera de contribuer à ce que la vie d'avant revienne, au plus vite. Celle du Parlement sera sans doute d'atténuer les effets du virus et d'aider celles et ceux qui en ont besoin.

Le début de cette législature sonnera donc le temps des réparations. Peut-être pouvons-nous alors nous imaginer infirmières, infirmiers, médecin, soignantes ou soignants. Une équipe au chevet d'un patient dont il faut qu'elle panse les plaies. Ainsi, si nous voulons apaiser les plaies que notre Canton subit avec les crises sanitaire, économique, sociale et culturelle, nous devons en premier lieu être à l'écoute. Pour relancer notre Jura et revenir à cette vie antérieure, nous devons entendre les Jurassiennes et les Jurassiens, comprendre leurs besoins mais aussi leurs difficultés et leurs craintes. Être à l'écoute, telle est la clé qui nous permettra de trouver le juste remède. Un remède nécessaire à plusieurs maux : une majorité de nos entreprises ont certes énormément souffert mais ce n'est de loin pas tout. Il y a également une exacerbation de la pauvreté, comme nous le révélait Caritas Jura. Il y a aussi la mise à contribution démesurée du personnel de certains corps de métier et des conditions de travail devenues encore plus rudes, voire précaires. Il y a également toutes celles et tous ceux qui ont perdu leur emploi, leur entreprise, celles et ceux qui ont dû fermer leur établissement, puis rouvrir, puis fermer encore... et la liste n'est de loin pas exhaustive.

Le remède doit donc tenir compte de toutes et tous et placer l'humain au centre. Vaincre les maux que la COVID-19 nous aura laissés ne peut se faire qu'en équipe. C'est donc ensemble que nous y parviendrons.

Enfin, il est bon de voir que la crise sanitaire ne nous laisse pas que des plaies; elle a parfois aussi permis de mettre en lumière nos points forts. Jamais, peut-être, nous n'avions montré de façon si évidente au pays à quel point nous étions un Etat qui compte dans le concert des cantons. La crise sanitaire a aussi révélé un personnel soignant héroïque, des employés du domaine de la vente travaillant sans relâche mais surtout un Jura solidaire. Les Jurassiennes et les Jurassiens ont très rapidement fait naître, partout dans notre canton, des actions de solidarités qui allaient de la mise en place de réseaux de soutien dans les villages à l'initiative d'envoi de cartes postales aux résidentes et résidents des homes. Aux heures les plus sombres, rappelons-nous aussi de cette lumière.

Malgré la crise sanitaire, le monde ne s'est pas arrêté de

tourner et la vie a gardé son lot d'autres défis à relever. J'aimerais en aborder un qui me tient à cœur : la représentation des femmes en politique. En tant qu'élue, j'ai l'honneur de faire partie des 15 femmes sur 60 députés. Lorsque j'énonce ce chiffre, il me laisse pourtant un goût amer. En 2020, le Parlement est toujours loin d'atteindre la parité. La proportion de femmes reste, par ailleurs, inchangée par rapport à la dernière législature. Un autre défi d'envergure de notre société, c'est l'égalité. Et l'égalité passe également par une amélioration de la représentativité des femmes en politique. Sachez, Mesdames et Messieurs, qu'il s'agit là d'un défi qui nous concerne toutes et tous et qui a la particularité de dépasser les divergences partisanes. L'exclusion des femmes de la sphère politique a duré des centaines d'années. Alors, l'égalité ne s'improvise pas, elle se conquiert. Le 50<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes, qui aura lieu l'année prochaine, nous rappelle que l'intégration des femmes au monde politique n'est que trop récente. Cette exclusion explique pourquoi les femmes ont intériorisé la croyance de ne pas avoir leur place dans ce milieu. La peur de prendre la parole en public, la crainte de figurer sur une liste électorale ou encore la peur de ne pas être à la hauteur sont des sentiments qui découlent de cette exclusion. Aujourd'hui, à nous de corriger l'Histoire. Pour ce faire, il s'agit de travailler sur cette problématique ensemble, sur le long terme et de manière permanente. Rappelons-nous aussi que le Jura avait osé être précurseur à sa naissance. Il doit donc aujourd'hui continuer à l'être.

Je ne saurais conclure sans parler de la jeunesse qui doit aussi être mieux intégrée. La concrétisation du projet « Repenser l'Etat » constituera peut-être une partie de la solution. En regard des statistiques de ces dernières années, la jeunesse semblait de plus en plus déconnectée de la chose publique; le faible taux de participation aux votations et élections était par ailleurs alarmant mais surtout questionnant. Je suis convaincue du fait que le sentiment de déconnexion que peuvent ressentir les jeunes vis-à-vis de la politique ne doit, en aucun cas, être associé à un désintérêt. A l'époque où refaire le monde autour d'un verre, dans un bar jurassien, était encore possible, il fallait voir l'engouement de la jeunesse pour la politique. Il suffit encore d'observer avec quelle ferveur la jeunesse s'est mobilisée lorsqu'elle en eu assez que rien ne se fasse pour notre terre qui se meurt. Il faut aussi se rappeler de l'engagement des jeunes pour défendre l'égalité. Ce sentiment de déconnexion est donc intimement lié au fait de ne pas être entendu car, oui, la jeunesse s'intéresse à son avenir. Il s'agit donc de lui faire la place qu'elle mérite et de lui faire confiance. Non seulement de l'entendre mais aussi de savoir l'écouter.

En tant que benjamine de cette assemblée, il est probablement attendu que je m'exprime au nom de la jeunesse. Pourtant, penser à la jeune génération est, à mon sens, le devoir de toutes et tous les députés car nous représentons l'ensemble des Jurassiennes et des Jurassiens, indépendamment de l'âge.

Socrate avait écrit que « Rien n'est trop difficile pour la jeunesse ». Les jeunes Jurassiennes et Jurassiens savent que rien n'est facile mais que tout est possible. Permettez-moi de croire que c'est cet état d'esprit qui, par le passé, a permis aux militantes jurassiennes et aux militants jurassiens d'oser soulever des pavés, d'oser goudronner les rails des trams, d'oser rêver tellement fort au Jura que celui-ci a fini par naître. La flamme de cette fougue militante ne s'est jamais éteinte; elle réchauffe le cœur des Jurassiennes et des Jurassiens aujourd'hui encore et leur donne le courage

de remettre l'ouvrage sur le métier lorsqu'il s'agit de ramener Moutier à la maison. L'espoir de voir le Jura s'agrandir a permis aux Prévôtoises et aux Prévôtos de ne jamais cesser la lutte pour la liberté, malgré un parcours semé d'embûches. La jeunesse prévôtoise a par ailleurs prouvé qu'elle savait mener d'incroyables campagnes. L'espoir sauf et l'esprit toujours débordant d'imagination, elle réitère ses prouesses en ce moment même, dans un contexte pourtant difficile avec la situation de pandémie. Cette espérance de voir Moutier devenir enfin jurassienne, qui a souvent nourri plusieurs générations, doit se concrétiser l'année prochaine. Le 28 mars 2021 deviendra le jour historique où les Prévôtoises et les Prévôtos deviendront un peuple libre et où le Jura deviendra un canton plus grand.

Je me réjouis d'ores et déjà de relever ces nombreux défis avec vous, chères et chers collègues. Permettez-moi enfin de vous souhaiter un excellent début de mandat ainsi que de belles fêtes de fin d'année. Soyons fiers d'être Jurassiennes et Jurassiens mais, surtout, faisons honneur à l'Histoire : celle d'un jeune canton qui a gagné sa liberté de haute lutte pour devenir un Jura ouvert et progressiste ! Merci. (*Applaudissements.*)

**Le président :** Merci beaucoup, Madame Hanini, pour ce côté d'espoir. Effectivement, plus de femmes, plus de jeunes... moins de vieux peut-être !

## 8. Election de la présidente du Parlement

**Le président :** Il s'agit maintenant, Mesdames et Messieurs les Députés, d'élire la présidente du Parlement. Je demande à M. Fabrice Macquat de nous présenter la candidature.

**M. Fabrice Macquat (PS),** président de groupe : L'honneur me revient de présenter la candidate socialiste à la fonction de présidente du Parlement jurassien pour l'année prochaine.

En ouverture de cette séance solennelle, j'aimerais tout d'abord transmettre mes chaleureuses félicitations aux élus au Parlement et au Gouvernement. Je leur souhaite les plus grandes satisfactions dans l'exercice de leur mandat. Pour l'occasion, j'adresse avec reconnaissance mes vifs remerciements aux anciens députés qui ont quitté le Parlement et qui ont servi notre canton avec énergie et loyauté.

Je tiens également à remercier chaleureusement Éric Dobler, président sortant du Parlement. Il a assuré avec brio son année de présidence malgré un agenda COVID, malgré les contraintes et les nombreux changements imposés par la situation sanitaire. Il a su s'adapter et faire face à ce contexte pour le moins mouvant.

Je remercie également Martial Courtet, qui remet sa charge de président du Gouvernement, et j'en profite pour exprimer un grand merci à l'ensemble des ministres qui sont à la hauteur du défi que l'épidémie leur demande de relever depuis le début du mois de mars.

A ces remerciements, j'ajoute ceux que je destine au Secrétariat du Parlement et au personnel de l'administration cantonale.

Monsieur le Président de séance, Mesdames et Messieurs les Députés, j'ai maintenant le privilège de vous pré-

senter la candidature de notre collègue Katia Lehmann, actuelle première vice-présidente, à la présidence du Parlement.

La plupart d'entre vous la connaissent déjà bien car c'est la troisième fois qu'on en fait la présentation, ce qui ne diminue en rien le plaisir et la fierté que j'ai à brosser d'elle le portrait le plus fidèle possible, de sa personnalité et de son parcours politique.

Katia – vous me permettez la familiarité chère aux camarades – est ostéopathe de formation et elle possède son propre cabinet à Porrentruy. Résidant à Villars-sur-Fontenais, mariée à David, elle est maman de deux enfants, Andrine et Maxime. Elle a passé toute son enfance en Haute-Ajoie, plus précisément à Rocourt.

La Haute-Ajoie qui fera certainement des envieux puisqu'elle pourra se targuer d'avoir eu deux présidents du Parlement puisque que le papa de Katia, l'ancien député Charles Froidevaux, a assumé cette fonction en 1999, dans les rangs du PDC. Nous le saluons d'ailleurs très amicalement ainsi que son épouse. Le Parti socialiste ne peut qu'être très heureux de pouvoir profiter d'un tel transfert politique entre deux générations, même si l'étiquette politique n'est pas complètement la même !

Katia Lehmann est au bénéfice d'une belle et riche expérience politique et a donc une connaissance fine du fonctionnement du Parlement. J'imagine volontiers que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi lui demandera quelques ajustements sur la conduite des débats parlementaires mais je sais déjà qu'elle maîtrisera les nouvelles procédures avec brio et tact. Éluée députée en 2015, Katia a siégé à la commission de la justice, puis à la commission de gestion et des finances. Elle s'y est distinguée par sa capacité d'écoute, de consensus et son goût aiguisé du débat politique. Elle assumera donc sa fonction présidentielle avec compétence et efficacité.

Son sens de la synthèse, lorsqu'elle rédige par exemple un PV, fait merveille, ce qui n'est pas toujours simple dans une formation où les discussions s'emballent parfois sous l'impulsion de ses membres les plus fougueux.

Katia possède un sens de l'organisation assez impressionnant et une capacité de travail juste incroyable ! Elle parvient à jongler entre ses mandats politiques, dont la vice-présidence du Parti socialiste jurassien, son cabinet d'ostéopathie, sa famille, la course à pied et j'en oublie certainement... tout ça en ayant l'air de ne jamais être fatiguée ! Une source d'énergie inépuisable et communicative !

Katia est une personne d'une grande générosité et d'une empathie sincère. Dans la conversation, la délibération ou le simple échange de vue, elle allie discernement et optimisme, volonté et ouverture d'esprit, en somme toutes les qualités requises pour en faire une interlocutrice de grande valeur. Elle est aussi une personne des plus modestes mais qui s'engage sans compter ses efforts.

Je peux encore ajouter que Katia possède ces qualités précieuses que sont l'humour et la joie de vivre !

Voilà, chers collègues, la personnalité que le groupe socialiste a le plaisir de proposer à vos suffrages pour la présidence du Parlement en 2021. Je vous remercie par avance du soutien que vous accorderez à Katia Lehmann en la portant à la présidence du Parlement jurassien pour l'année 2021.

Je terminerai par vous souhaiter, dans ce lieu si symbolique où nous avons célébré tant d'événements témoins de notre histoire, un joyeux Noël et des fêtes pleines d'espoir, de fraternité et de bonheur au sein de votre famille. Et surtout une excellente santé !

**Le président** : Est-ce qu'il y a une autre candidature proposée ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que quelqu'un souhaite encore s'exprimer ? Si ce n'est pas le cas, j'appelle alors les jeunes députés pour fonctionner en tant que scrutateurs provisoires : M. François Monin, Mme Leïla Hanini, Mme Audrey Voutat, M. Quentin Haas, M. Yann Rufer et Mme Brigitte Favre. Vous voudrez bien distribuer puis ensuite récolter les bulletins de vote qui seront ensuite dépouillés.

*(Distribution et récolte des bulletins de vote.)*

**Le président** : Mesdames et Messieurs, les scrutateurs vont se retirer dans la sacristie pour le dépouillement. Pour des raisons sanitaires, il n'est en principe pas autorisé de se lever et nous en profiterons pour écouter un peu de musique.

*(La séance est suspendue quelques minutes pour permettre le dépouillement des bulletins.)*

**Le président** : Mesdames et Messieurs, je vous donne les résultats du vote.

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	8
Bulletins nuls :	2
Bulletins valables :	50
Majorité absolue :	26

Katia Lehmann (PS) est élue par 50 voix. *(Applaudissements.)*

**Le président** : J'appelle Madame Lehmann à la tribune, s'il vous plaît !

**Mme Katia Lehmann (PS)**, présidente élue : Monsieur le Président du Parlement sortant, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames les Députées et Suppléantes et Messieurs les Députés et Suppléants, Madame la Présidente du Tribunal cantonal, Monsieur le Procureur général, Madame la Présidente du Tribunal de première instance, Messieurs les Maires, Madame la Chancelière d'Etat, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs les représentants des médias, Mesdames, Messieurs, chers concitoyennes et concitoyens qui nous suivez en direct, chères et chers collègues, vous venez à l'instant de m'élire à la présidence du Parlement jurassien. Je suis très touchée par l'estime, la reconnaissance et la confiance que vous me témoignez ce soir et je vous en remercie chaleureusement. En cet instant précis, je ressens une profonde émotion et ma voix le trahit certainement.

Monsieur le député Michel Périat a présidé avec brio le début de cette séance inaugurale. J'aurais pu dire avec cœur car nous avons affaire à un expert en la matière. Aussi à l'aise au micro qu'avec votre stéthoscope, merci et soyez

le bienvenu dans notre Parlement, Monsieur le Député.

Un grand merci pour son discours et bienvenue également à Madame la députée Leïla Hanini qui nous a fait la démonstration qu'engagement et culture politique ne sont pas que l'apanage des plus âgés.

Je profite également pour vous féliciter, Mesdames et Messieurs les Députés, pour votre élection au Parlement. Nos rangs se sont étoffés de 44 nouveaux visages qui vivent ce soir, soit une première, soit leur retour dans notre législatif.

Je vous souhaite à toutes et tous de trouver satisfaction et plaisir dans cet engagement, que ce soit au sein de vos groupes parlementaires respectifs, en commission ou dans les échanges en séance plénière. C'est une fonction exigeante, intense parfois, mais très enrichissante tant au niveau du suivi des dossiers que des rencontres.

S'engager en politique n'est pas toujours aisé. Se lancer, se porter candidat, n'est pas une évidence et, parfois, il faut user d'une certaine insistance pour convaincre que le défi vaut la peine d'être relevé. Si vous êtes ici ce soir, c'est que vous avez toutes et tous, et parfois récemment, osé franchir ce pas. Notre rôle d'élus est aussi celui de donner envie aux citoyennes et citoyens jurassiens de s'engager à leur tour et de veiller à ce que la classe politique ne soit pas considérée comme faisant partie d'un « monde à part ».

Pour être représentatives de la société et son réel prolongement, les institutions politiques doivent tendre vers un équilibre dans la proportion femmes-hommes, avec une répartition harmonieuse entre les différentes classes d'âge et une diversité des niveaux de formation et des parcours de vie représentés. A ce titre, nous ne sommes pas trop mauvais dans ce Parlement mais encore assez loin d'être bons. Les partis politiques, certains plus que d'autres, ont encore une belle marge de progression pour tendre vers un équilibre global.

Dans le cadre de mon mandat de présidente, j'apporterai un soin particulier à représenter notre canton ainsi que notre institution lors des différentes invitations et manifestations qui pourront, si la situation sanitaire le permet, être organisées en 2021. Je me réjouis de ces rencontres à venir et saurai les apprécier à leur juste valeur tout en étant bien consciente désormais qu'un agenda, tout présidentiel qu'il soit, se fait et surtout se défait rapidement actuellement, ce que mon prédécesseur ne démentira pas.

Comme habitants de ce coin de pays, nous avons démontré à plusieurs reprises notre capacité à pouvoir renverser des montagnes en nous serrant les coudes et en nous montrant unis.

L'esprit de solidarité qui nous caractérise, notre caractère frondeur et notre détermination seront de précieux ancrages pour garder un cap positif ces prochaines années. Notre responsabilité d'élus est importante et exigeante et la situation actuelle nous placera face à des défis conséquents tant d'un point de vue sociétal qu'environnemental.

La crise sanitaire et ses conséquences économiques actuelles et à venir nous pousseront encore à nous adapter. Nous devons composer sans certitudes tout en revoyant nos habitudes. Ces prochains mois, nous ne pourrons faire abstraction de certaines remises en question. Nous aurons à opérer des choix, à prioriser des dossiers, à modifier certains mécanismes. Gardons à l'esprit que nous avons toutes et tous été élus pour défendre les valeurs qui nous sont

chères et, dans chacune de nos décisions, soyons attentifs à placer l'intérêt général au-dessus des considérations individuelles.

En prenant appui sur nos spécificités et nos réussites, cette période de large remise en question pourrait être propice à oser à nouveau. Oser saisir l'opportunité de changements, oser suivre les pas des personnes audacieuses qui ont façonné les contours de notre canton. Nous avons des atouts indéniables et n'avons rien à envier à d'autres. Par nos actions politiques, nous sommes en mesure de contribuer à ce nouvel élan.

Présidente du Parlement pour 2021 est un honneur et une très grande fierté pour moi. Un plaisir et une émotion que j'ai le privilège (le mot n'est pas galvaudé ce soir) et la grande reconnaissance de pouvoir partager ici avec mes proches, mon époux David, mes enfants Andrine et Maxime, ainsi que mes parents. Ce soutien et cette présence comptent et sont même essentiels dans une telle aventure. Accepter une fonction nécessitant un engagement aussi intense repose avant tout sur l'adhésion de la famille et je leur suis très reconnaissante de leur compréhension, de leur soutien et de leur patience surtout.

Née à l'heure du Jura, fille d'une Franc-montagnarde et d'un Prévôtois, je crois pouvoir dire que, déjà dans le ventre de ma maman, j'ai vibré pour le canton du Jura le 23 Juin 1974.

Ce soir, il me plaît particulièrement de marcher dans les traces paternelles, même si j'ai préféré marcher sur la gauche du chemin plutôt qu'en son centre.

Lors de son accession à la présidence du Parlement jurassien le 16 décembre (également) 1998, cérémonie lors de laquelle étaient déjà présents certaines et certains d'entre vous, mon papa, Charles Froidevaux, enfant de Moutier, avait dans son discours exprimé la tristesse et la déception légitimes ressenties suite au résultat du vote consultatif qui s'était déroulé quelques semaines auparavant et où la population prévôtoise avait refusé de justesse l'idée d'un rattachement de Moutier avec le Canton du Jura.

En politique, rien n'est jamais perdu et ce soir, vingt-deux ans plus tard, j'ai le privilège de pouvoir exprimer mon enthousiasme, avec la réserve que la fonction m'impose, à l'idée d'être la première citoyenne jurassienne à l'occasion du vote sur l'appartenance cantonale de Moutier le 28 mars prochain.

A ce jour, le 18 juin 2017 est certainement LE moment qui m'a le plus marqué en dehors des événements de ma vie personnelle. Malgré l'immense déception et la frustration suscitées ensuite par l'annulation de ce scrutin, la confiance reste de mise et nous saurons réitérer, ces prochains mois, notre soutien et exprimer notre grand souhait de voir Moutier rejoindre ENFIN la maison jurassienne !

Notre canton du Jura, je l'aime et j'en suis fière. Je ne l'ai d'ailleurs jamais quitté, à part du dimanche soir dernier train possible au vendredi premier train possible pendant mes années d'études à Lausanne. Aujourd'hui installée à Villars-sur-Fontenais, je suis très heureuse d'être la première citoyenne de la commune de Fontenais portée à cette fonction et j'espère que nous aurons l'opportunité prochainement de marquer cette occasion.

En tant que présidente en ce début de législature, avec un Parlement largement remanié et un nouveau règlement d'organisation, il me tiendra à cœur de veiller à ce que



chaque député endosse sa fonction, qu'elle soit nouvelle pour presque la moitié d'entre vous ou déjà largement éprouvée, avec le respect qu'elle implique et dans un état d'esprit constructif. Débattre, argumenter, convaincre, changer d'avis parfois (oui, oui, cela arrive...) sont l'essence même du fonctionnement d'un législatif et je veillerai à ce que nos discussions se déroulent dans un climat serein et respectueux.

Au-delà de nos différences partisanes et de nos oppositions de fond sur certains sujets, j'espère que l'on pourra prochainement retrouver la possibilité d'échanger et de se réunir en dehors du cadre strict des séances. Ces instants-là font également partie de la vie parlementaire et permettent de relativiser et surmonter nos désaccords et de tisser certains liens. Ces derniers mois, l'impossibilité de telles rencontres nous démontre toute leur importance.

Nous aurons encore à nous conformer pour un temps certain au protocole sanitaire, au respect des distances, au port du masque. L'année 2020 restera marquée de ce sceau-là et j'en profite pour adresser une nouvelle fois mes remerciements au président du Parlement sortant, Eric Dobler, pour sa parfaite gestion de cette année mouvementée. Je ne doute pas que l'expérience acquise à ses côtés me sera précieuse pour ne pas perdre le nord et garder le cap. Je ne suis cependant pas à l'abri d'un cafouillage et, cas échéant, j'aurai alors le loisir de me référer soit à la boussole reçue, soit peut-être, pour plus d'efficacité encore, à notre secrétaire général.

J'adresse également ma reconnaissance et mes félicitations aux cinq membres de notre Gouvernement pour la qualité du travail effectué dans des délais parfois incroyablement serrés, le tout couronné de leur réélection.

Un merci particulier enfin à mes collègues du groupe parlementaire socialiste, auxquels je ne manque pas d'associer les camarades présents lors de la précédente législature, pour la confiance accordée en me permettant d'accéder à ce perchoir. Merci également au Parti socialiste et en particulier à sa section de Fontenais pour m'avoir vivement encouragée, il y a cinq ans, à me porter candidate au Parlement. Les propos tenus par notre président de groupe parlementaire tout à l'heure me touchent même s'ils me paraissent plutôt généreux en compliments. Je suis certainement une collègue plutôt investie et toujours partante mais je suis surtout portée par un sens profond de l'engagement collectif. Que ce soit dans les sociétés locales, commissions communales ou dans mon engagement politique, l'appui du groupe est important et représente pour moi le carburant idéal pour garantir une motivation renouvelable et presque inépuisable. Le groupe parlementaire est une entité importante et je me réjouis, dans les futures séances de Bureau, de cette collaboration avec les différents groupes ainsi qu'avec les vice-présidente et vice-président du Parlement.

Cette année, la plupart des fins garderont un « goût d'inachevé ». Je parle en particulier de l'impossibilité de célébrer ces transitions ainsi que l'usage le voulait jusqu'à il y a peu. Certainement que ce sentiment a été partagé par beaucoup d'entre vous mercredi dernier lors de la dernière séance de la législature et particulièrement au moment de prendre congé de nos collègues terminant leur mandat. Cette fin d'année ne contredira pas cette impression mais souhaitons que les efforts et mesures prises nous permettront d'aborder 2021 avec un peu plus de sérénité.

En guise de conclusion, je formule le vœu que, malgré

le contexte particulier actuel, cette nouvelle législature soit marquée par une intense activité politique menée conjointement entre le Parlement et le Gouvernement et que nous saurons faire preuve de courage et d'ambition dans nos décisions.

Chères et chers collègues, nous sommes les porte-voix de la population jurassienne qui nous a fait confiance en nous élisant. Alors engageons-nous, et plus encore dans cette période d'incertitude et de doute, engageons-nous à faire preuve de solidarité et à œuvrer pour ne laisser personne sur le bord du chemin !

Comme l'a écrit Albert Jacquard : « Avant d'agir, il faut s'informer, il faut regarder avec lucidité une réalité pas toujours agréable, il faut prendre conscience de la possibilité mais aussi de la difficulté de transformer cette réalité. Chacun peut y contribuer : l'important est de se sentir en charge du monde de demain ».

Sur ces paroles engageantes, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles et amis, de lumineuses Fêtes de Noël et mes meilleurs vœux pour 2021. Vive le Jura et vive Moutier ville jurassienne ! (*Applaudissements.*)

**Le président** : Madame la Présidente, toutes mes félicitations. J'ai grand plaisir à vous offrir ce bouquet de fleurs. Je vous souhaite plein de succès. Je suis sûr que ce sera le cas parce que, connaissant bien votre papa, il y a quelque chose. Voilà, je vous souhaite bon courage et je vous cède avec plaisir la place.

**La présidente élue** : Je vous remercie.

## 9. Promesse solennelle des membres du Gouvernement

**La présidente** : En tant que nouvelle présidente du Parlement jurassien, j'ai maintenant l'honneur et le plaisir de recevoir la promesse solennelle des membres du Gouvernement. Je prie l'Assemblée de bien vouloir se lever.

Mesdames et Messieurs les Ministres, je vais vous lire le texte de la promesse solennelle. A l'appel de votre nom, dans l'ordre alphabétique, je vous invite à répondre « Je le promets ». La promesse solennelle est la suivante : « Je promets de défendre les libertés et les droits du peuple et des citoyens, de respecter la Constitution et les lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ». Pour permettre à Monsieur Jacques Gerber de faire sa promesse, à situation exceptionnelle méthode particulière, et je vais donc recueillir sa promesse par visioconférence.

(*La présidente recueille la promesse solennelle des ministres.*)

**Mme Nathalie Barthoulot (PS)** : Je le promets.

**Mme Rosalie Beuret Siess (PS)** : Je le promets.

**M. Martial Courtet (PDC)** : Je le promets.

**M. David Eray (PCSI)** : Je le promets.

**M. Jacques Gerber (PLR)** (*en visioconférence*) : Je le promets.

**La présidente** : Mesdames et Messieurs les Ministres, je vous félicite encore très chaleureusement et vous réitère mes vœux de succès, de satisfaction et de réalisation dans

l'exercice de votre mandat pour la prochaine législature. Je crois qu'on peut vous applaudir chaleureusement. (*Applaudissements.*)

Avant de clore cette première partie de séance constitutive du Parlement jurassien pour la législature 2021-2025, nous allons écouter « La Rauracienne » interprétée, dans cet enregistrement, par le Chœur d'hommes du Brassus. Les mesures sanitaires en vigueur ne nous autorisant pas à le faire, je vous invite cependant à ne pas entonner l'hymne.

(*Diffusion d'un enregistrement de « La Rauracienne ».*)  
(*Applaudissements.*)

**La présidente** : Nous voici donc arrivés au terme de cette cérémonie.

Je vous rappelle que les députés et les suppléants qui siégeront demain matin ont rendez-vous, à 9 heures, à la Halle des expositions pour la deuxième partie de la séance constitutive.

Au nom du Parlement jurassien, permettez-moi encore de remercier toutes celles et ceux qui ont participé et organisé, de près ou de loin, la cérémonie de ce soir. Un merci tout particulier aux trois membres du groupe Diabolo, à savoir Elisa Migy, Camille Tissot et Simon Migy, dont les titres enregistrés ont agrémenté cette cérémonie à défaut de leur prestation musicale en direct. Et un grand merci au Secrétaire du Parlement et aux huissiers pour le parfait déroulement de cette première partie de séance constitutive.

Une fois n'est pas coutume, et compte tenu de la situation sanitaire, ni fanfare, ni cortège, ni apéritif ne viendront agrémenter cette cérémonie. Je lève donc ici cette séance et vous souhaite un bon retour dans vos foyers. Très belle soirée à toutes et tous et à demain ! (*Applaudissements.*)

(*La séance est levée à 19.50 heures.*)